ROYAUME DU MAROC	المملكة المغربية
Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable	المكتب الوطني للكهرباء والماء الصالح للشرب
Le Directeur Général	المدير العام
Courrier soumis à la signature de :	مراسلة للتوقيع من طرف:
Monsieur le Directeur Général	السيد المدير العام
Entité : CPR-DXR	
Nature de Courrier :	طبيعة المراسلة:
Normal Urgent	Très Urgent
Destinataire : Monsieur le Directeur Général	المرسل إليه:
Résumé :	ملخص:
Annulation de l'appel d'offre n° PX4106703 relatif à l'expertise l'étanchéité du bassin inferieur de la STEP d'AFOURER.	et étude de réhabilitation de
<u>Visa :</u>	تأشيرة:
تاریخ : Date	<u>)</u>
Chef de Division	رئيس القسم :
Le Directeur :	المدير :
Le Directeur Centrale :	المدير المركزي :
Le Directeur de Pôle :	مدير القطب :
Avis de Monsieur le Directeur Général :	رأي السيد المدير العام:

المكتب الوطني للكهرباء و الماء الصالح للشرب Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable

Branche Electricité

Le Directeur Général

Rabat, le

Décision d'annulation d'Appels d'Offres

Objet : Annulation de l'appel d'offre n° PX4106703 relatif à l'expertise et étude de réhabilitation de l'étanchéité du bassin inferieur de la STEP d'AFOURER.

Vu qu'il a été convenu en avril 2021 entre l'ONEE et SGTM de mener conjointement l'expertise nécessaire pour déterminer l'origine des désordres du bassin inférieur de la STEP Afourer et arrêter la solution définitive pour y remédier et le plan d'actions correspondant.

Vu que SGTM et l'ONEE ont convenu par la suite de confier cette prestation d'expertise à un bureau d'étude spécialisé en la matière.

Vu les dispositions de l'alinéa b) du paragraphe 1 de l'article 45 du Règlement des Achats, il a été décidé d'annuler l'Appels d'Offre n° PX4106703 relatif à l'expertise et étude de réhabilitation de l'étanchéité du bassin inférieur de la STEP d'AFOURER.

المكتب الوظني للكهرباء و الماء الصالح للشرب Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable

قطاع الكهرباء Branche Electricité

Pôle industriel
Direction Centrale Production
Direction Exploitation Renouvelables
Division Exploitation Renouvelables Afourer

3/DI/CPR/DXR/XA/354/2021

Casablanca, le

Monsieur le Directeur Général

Objet : Annulation de l'appel d'offre n° PX4106703 relatif à l'expertise et étude de réhabilitation de l'étanchéité du bassin inferieur de la STEP d'AFOURER.

La réception provisoire générale de la centrale STEP Afourer a été prononcée en décembre 2005 avec la réserve majeure relative aux fissurations au niveau du couronnement du bassin inférieur. Lors de la prononciation de la réception définitive en mars 2009, la société SGTM qui fait partie du Consortium chargé de la construction de la Centrale STEP Afourer a mis en place une caution bancaire d'un montant de 12 265 800 DH comme garantie en attente de la levée de ladite réserve.

SGTM a réalisé, en 2009, les travaux de la solution technique proposée par le bureau d'étude APPLIGEO pour la levée de la réserve. Or, il a été constaté de nouveau en 2011 la réapparition des fissures qui ont évolué à des dégradations importantes au niveau du couronnement du bassin inférieur et de son complexe d'étanchéité.

Malgré plusieurs sollicitations de l'ONEE, SGTM n'a réagi qu'en décembre 2017 où il a été convenu que SGTM procèdé à une réparation provisoire des zones les plus dégradées du complexe d'étanchéité et de procéder chacun de son coté à une expertise en vue de diagnostiquer l'origine des désordres et de proposer, en coordination avec les Ingénieurs conseils consultés, les solutions appropriées définitives optimales à mettre en œuvre par SGTM.

SGTM a réalisé en juin 2019 les travaux de la solution de réparation provisoire (soudage, réparation des zones dégradées de la géomembrane, déplacement du local de mesure...Etc). Cependant, les parties réparées du complexe d'étanchéité du bassin inférieur ont lâché au niveau des talus en août 2019.

Suite à l'insuffisance de réactivité de SGTM et à l'évolution inquiétante des désordres, l'appel d'offres d'expertise et d'étude de réhabilitation de l'étanchéité du bassin Inférieur N°PX4106703 a été lancé par l'ONEE en décembre 2019. Quatre ingénieurs conseils ont répondu à cette consultation CID, NOVEC, GCIM et SETEC. L'examen des offres techniques a été ajourné en juillet 2020 suite à la position de SGTM qui a essayé de se désengager de sa responsabilité dans lesdits désordres.

Après plusieurs correspondances, l'ONEE a rappelé à SGTM, par lettre du 05/02/2021, ses engagements et sa responsabilité relative à ces désordres, et lui a demandé la communication de la solution définitive à mettre en œuvre et le planning des travaux avant le 26/02/2021 et que passé ce délai, l'ONEE se réserverait le droit de prendre les dispositions qui s'imposent, en l'occurrence la

confiscation de la caution mise en place au titre du procès-verbal de la réception définitive générale de la STEP Afourer.

En avril 2021, une communication a eu lieu entre Messieurs les Directeurs Généraux de l'ONEE et de SGTM pour discuter le problème du bassin inférieur de la STEP Afourer. A l'issue de cette communication, il a été convenu de mener conjointement l'expertise nécessaire pour déterminer l'origine des désordres du bassin inférieur de la STEP Afourer et arrêter la solution définitive pour y remédier et le plan d'actions correspondant.

Par la suite, SGTM et l'ONEE ont validé conjointement la référence technique relative à l'expertise et à l'étude de réhabilitation de l'étanchéité du bassin inferieur de la STEP d'AFOURER et ont confié au bureau d'étude GCIM cette prestation dont le montant totale s'élève à 1 361 208 DH/HT qui sera répartie à 50/50% entre SGTM et ONEE. Les travaux ont commencé la semaine du 01 novembre 2021 pour un délai de six (6) mois.

Vu ce qui précède, nous sollicitons, Monsieur le Directeur Général, votre accord pour l'annulation de l'Appel d'Offre N° **PX4106703**.

M

PJ: - Décision d'annulation de l'appel d'offre PX4106703 pour signature.